



Tourcoing



Réunion Publique du 19 septembre 2019 **Echanges autour de la présentation du diaporama**

Aménagements du Centre historique et ses rues piétonnes, phase 2.

Elus : Monsieur DESCHUYTTER, Madame DURET.

Intervenants : Monsieur BUYSSECHAERT, Monsieur DENOEUDE, Monsieur DESBONNET.

ACCUEIL : Monsieur DESCHUYTTER, Adjoint de quartiers, ouvre la séance et donne ensuite la parole à Monsieur BUYSSECHAERT, Adjoint au maire chargé des déplacements, de la voirie et de la circulation.

Ce dernier cadre le contenu de la réunion en rappelant qu'il sera question essentiellement de la phase 2 de l'aménagement du Centre historique, soit de la place Maurice Schuman vers le Lycée Colbert.

Il rappelle l'ordre du jour de la rencontre, à savoir, sur la base d'un diaporama réalisé par le service voirie de la ville :

- Avancement de la planification de la phase 2 du chantier ;
- Informations diverses.

1- Avancement de la planification de la phase 2 du chantier :

Intervenants du projet :

- Entreprise Colas, mise à plat de l'espace public, réalisation des enrobés à module élevé « EME » (c'est la structure de voirie, sous les futurs pavés, qui assure la longévité de l'aménagement) ;
- Entreprise Créapav, pour le pavage.

La phase 2 déroulement et calendrier du chantier :

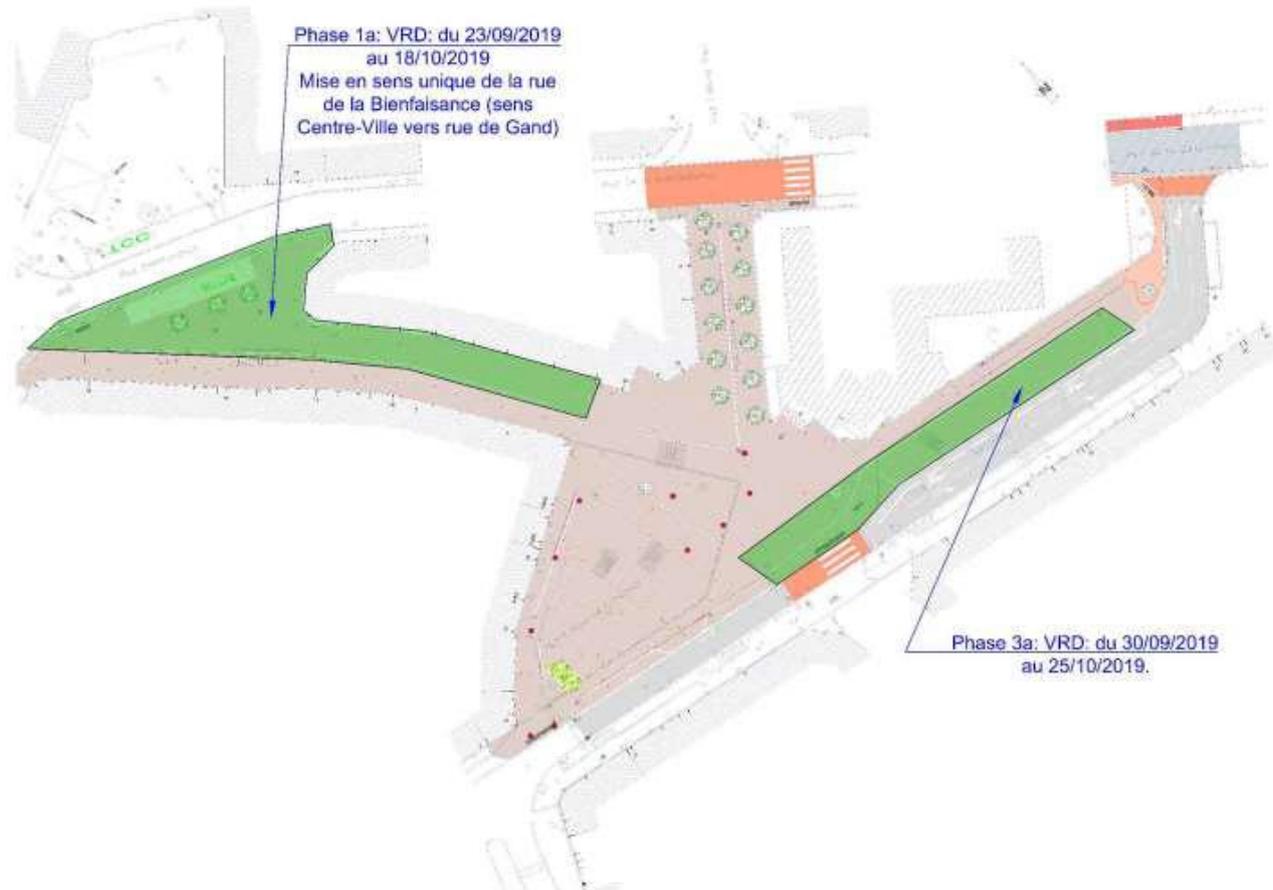
Un prévisionnel du calendrier, volontariste et tendu, dix mois de travaux par différentes phases :

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Début du chantier le 23 septembre 2019



Le planning/phasage prévisionnel des travaux de voirie et réseaux divers reste à l'affiner mais cette ébauche donne une bonne idée du déroulement au moins jusque le fin de l'année. (Indications sous réserves d'intempéries et aléas de chantier).

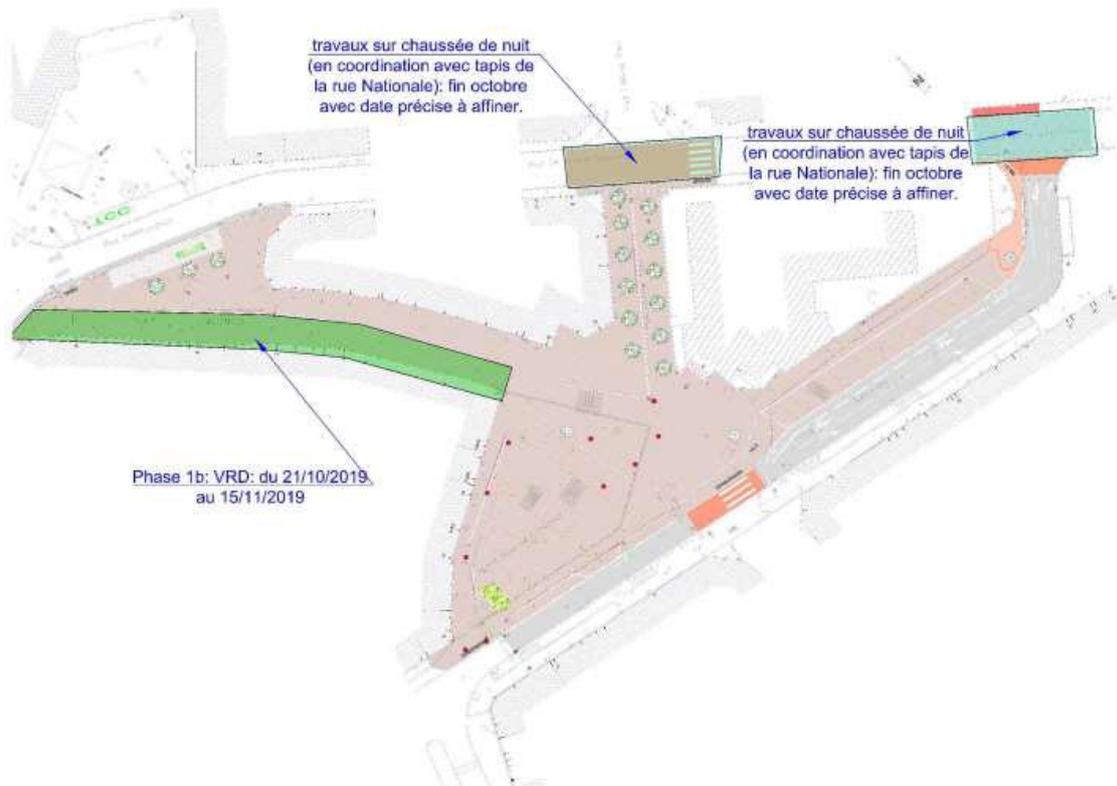
Pour les travaux de pavage, le travail est en cours avec les fournisseurs pour fixer les dates des livraisons.

Eclairage Public : La Ville a déjà retiré 3 mâts en fonte de la rue Saint Jacques prolongées. Il reste les massifs à détruire et la mise en place de chambre en lieu et place.

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr



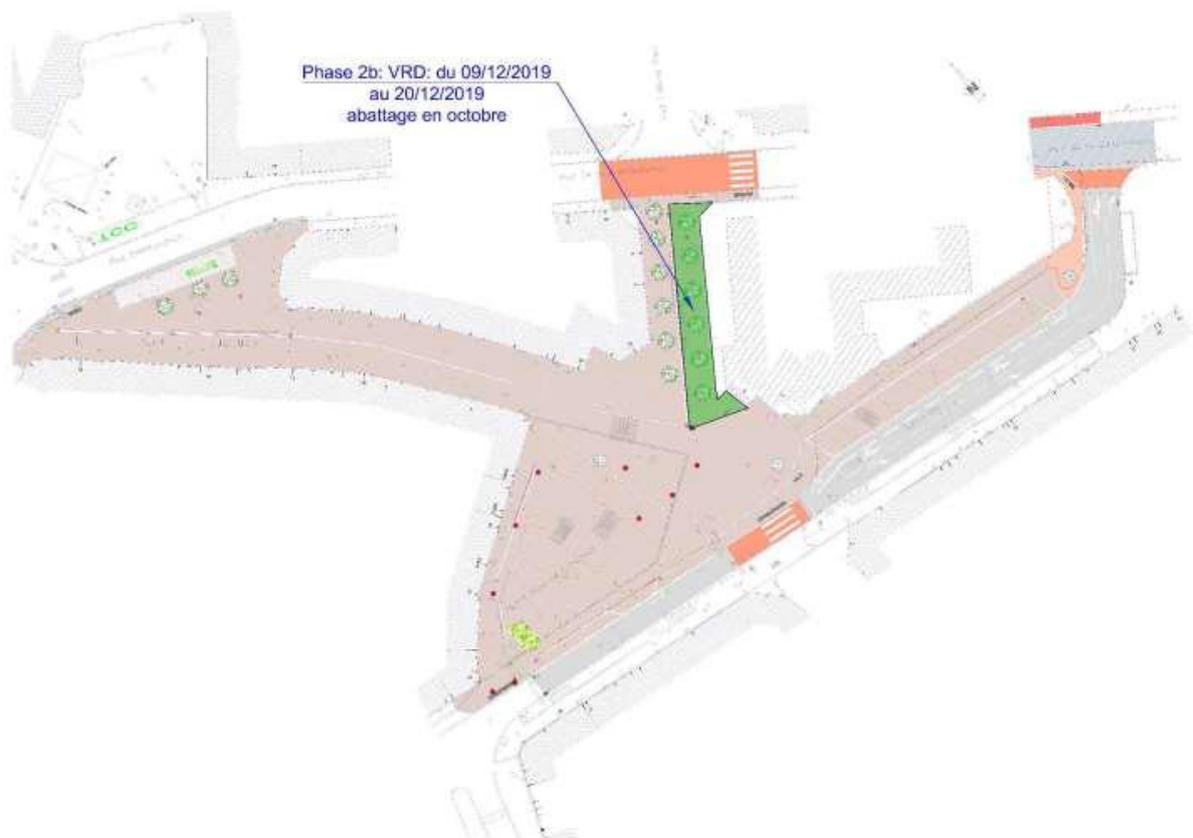
Base Vie : Jusque décembre, la base vie restera rue de Lille. Ensuite, les entreprises étudient la meilleure solution entre conserver la base vie de la rue de Lille ou l'installer sur le parking du square Gustave Dorez, angle des rues de Menin et de Gand, comme prévu initialement ou l'installer sur le centre de la place pour éviter la circulation d'engin sur la chaussée.



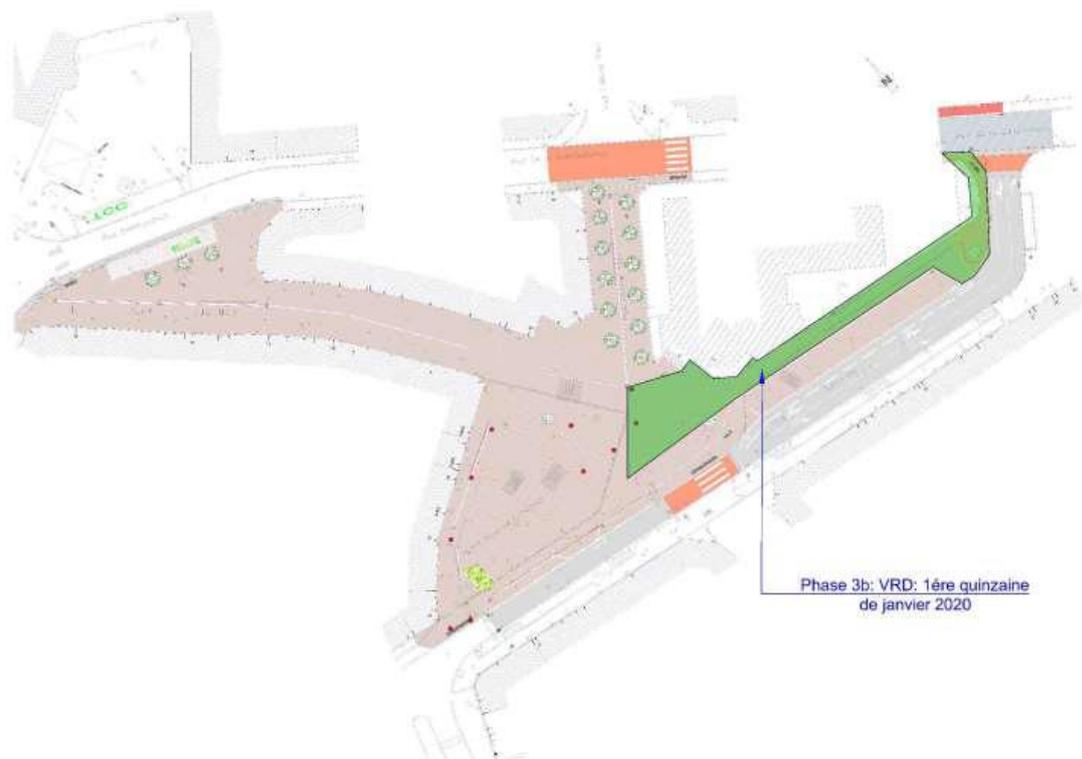
POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

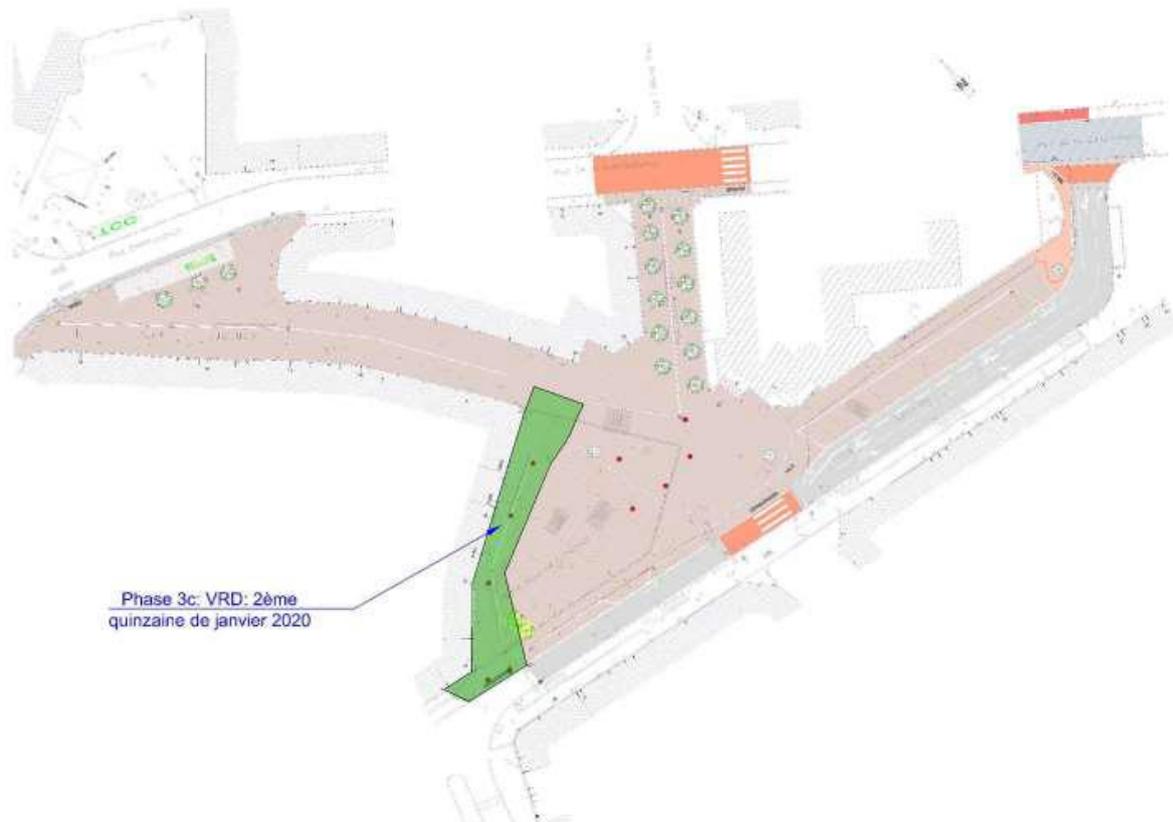


L'abattage d'arbres avec replantation d'autres essences est prévu. Les essences seront définies par le Direction des parcs et jardins et du développement durable.

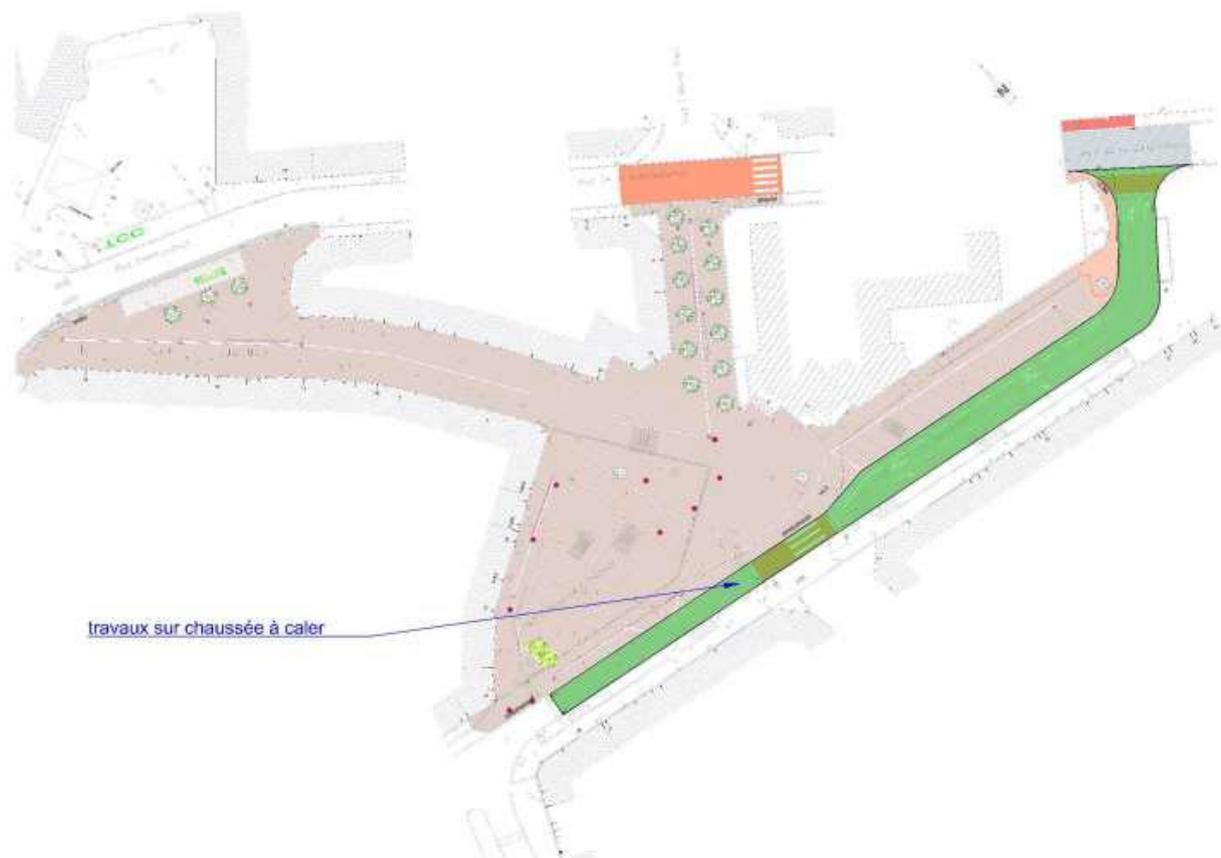


Période de la trêve hivernale : 20 décembre à 6 ou 13 janvier.

POUR TOUTE INFORMATION :
Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr



POUR TOUTE INFORMATION :
Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr



Après la présentation sur plan, Monsieur BUYSSECHAERT étaye ses propos par des informations complémentaires :

- La rue Delobel et la Place Notre Dame seront fermées à la circulation jeudi 26 septembre prochain, de 16 h 00 à 21 h 00, dans le cadre de la réouverture du Grand' Mix. Il y aura donc un impact sur la circulation des bus et sur l'accès au chantier.
- Chaque semaine une réunion de chantier est réalisée entre la Ville, la Métropole Européenne de Lille et les intervenants du projet (entreprises).
- Les pavés démontés sont recyclés pour être réemployés.
- Un point de collecte spécifique sera mis en place le temps des travaux avec Esterra.
- Un planning de travaux qui risque de se modifier en fonction des aléas météorologiques.

2- Informations diverses :

Monsieur BUYSSECHAERT informe l'assemblée d'une volonté d'uniformisation de l'ensemble des secteurs piétons sous ce mode de fonctionnement :

1 ↑ **Grand'Place,**
Rue de Lille (entre Grand'Place et les numéros 27 et 30),
Rue Saint Jacques (entre la Grand'Place et la rue Nationale),
↓ **Rue du Haze** (entre Saint Jacques et Nationale),

2 ↑ **Rue de Wailly** (entre Nationale et Saint Jacques),
↓ **Rue Gabriel Péri** (entre Saint Jacques et Bienfaisance),
Rue Saint Jacques (entre Nationale et Delobel),

3 ↑ **Centre Commercial Saint Christophe** (côté Promenade de la Fraternité),
↓ **Hôtel IBIS**, (Promenade de la Fraternité),

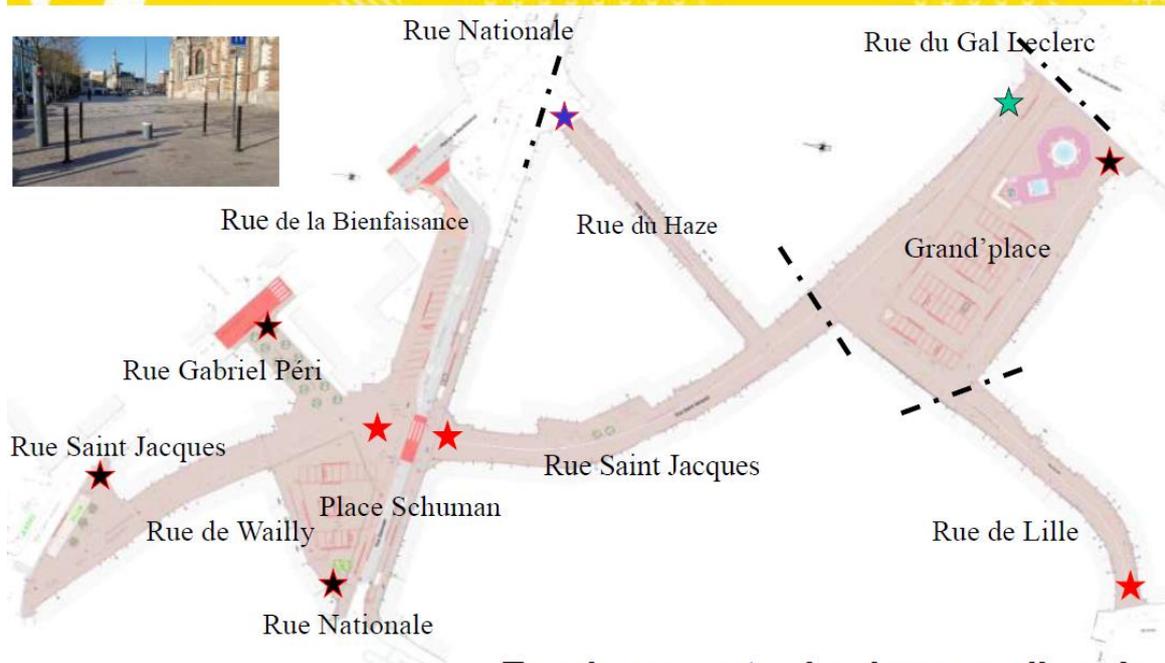
4 ↑ **Place de la République**, (côté Centre Commercial),
Place Charles et Albert Roussel, (du n° 2 au n° 10),
Presbytère Église Saint Christophe
(11 rue de Tournai),
↓ **Rue Carnot** (n° 4 - café «la Terrasse»),
Monsieur le Curé de la Paroisse Saint Christophe.



Principaux concernés : riverains et commerçants

Les bornes d'accès :

Un point sur l'emplacement des bornes d'accès est également effectué. À partir d'une cartographie ces dernières sont présentées :



Emplacements des bornes d'accès

POUR TOUTE INFORMATION :
Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
©03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

La mise en service, les horaires de livraisons, les badges :

Afin de permettre une meilleure gestion de l'usage des secteurs piétonniers, les nouvelles bornes automatiques, qui sanctuarisent les espaces piétons du Centre-Ville, **ont été mises en service le mercredi 11 septembre sur la phase 1.**

Que ce soit du côté de l'église Saint Christophe de celui de la Grand' Place ou du secteur de la phase 2, l'ensemble des espaces considérés sera uniformisé par la modification de l'arrêté municipal en vigueur et la matérialisation idoine réalisée par la Métropole Européenne de Lille.

Les bornes automatiques resteront en position haute. Les nouvelles sont implantées aux endroits suivants :

- En entrées /sorties : rue Saint Jacques (côté Zeeman et Boulangerie Paul) et rue de Lille (boulangerie Scamps et Sergent Major),
- En sorties : rue du Haze (AM-PM/Médical 59),
- En entrées : Grand' Place (pharmacie Catteau),
- En entrées /sorties : Place Schumann. (côté rue Nationale).

Les **ayants droits riverains et commerçants** du strict intra périmètre, possesseurs de la carte de circulation autorisée 2019 (carte rouge), bénéficieront d'un accès permanent avec un temps d'arrêt de 10 minutes, sous réserve d'apposer le disque bleu. Aussi, des badges, leur seront délivrés automatiquement, sans démarche particulière, gratuitement et sans caution. Ils resteront valables jusqu'au 31 janvier 2020 tout comme les cartes de couleur rouge, qui se doivent d'être également positionnées derrière le pare-brise du véhicule.

Le badge permet de faire baisser les bornes pour entrer dans le périmètre. Il suffira de l'apposer sur le totem. Lors de la sortie du périmètre, l'abaissement de la borne se fera automatiquement par détection du véhicule via des capteurs au sol.

Les livraisons seront règlementairement et exclusivement autorisées de **8h00 à 12h00** par simple appel, en utilisant l'interphone positionné sur le totem relié à la Police Municipale. Les horaires ont été définis suite à une consultation des commerçants en fin d'année 2018.

Sur la Grand' Place, coté pharmacie Catteau, la borne est automatiquement baissée de **5h00 à 14h00** les jours de marché (lundi, jeudi et samedi).

Rue de Lille et Grand' Place, les bornes sont automatiquement descendues de **5h00 à 7h00** pour les livraisons spécifiques (exemple : la farine), la Police Municipale commençant à 7h00, les agents prennent ensuite la relève pour la gestion des équipements.

Des zones de livraisons ont été identifiées à l'extérieur des périmètres sanctuarisés. Elles sont limitées à 10 minutes, soumises à l'utilisation du disque bleu pour chacun dans le but de faciliter les rotations d'usage. Mais aussi d'offrir la possibilité aux commerçants de se faire livrer tout au long de la journée via des aires de stationnement « dépose-minute » aux abords des rues piétonnes, sur lesquelles les véhicules de livraison pourront stationner. Les livraisons pourront ainsi s'effectuer moyennant une traversée des rues piétonnes par hayon ou chariot.

Des autorisations spécifiques pourront être accordées pour accéder au périmètre sur simple appel auprès de la Police Municipale. En fonction du besoin exprimé, l'agent autorisera ou non l'entrée dans le secteur piétonnier.

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr



Il est entendu que la Ville peut être amenée à interdire l'accès total au secteur piétonnier en cas de manifestations festives ou commerciales ou toute autre raison.

L'accès des **transporteurs de fonds**, des livraisons de produits pharmaceutiques se fera aux horaires de service de la Police Municipale soit de 7h00 à 1h30 du matin du lundi au samedi et de 8h00 à 21h30 les dimanches et jours fériés.

Esterra a un accès au secteur par un abaissement automatique en fonction des jours et heures de collectes. Un badge est fourni au responsable de la tournée.

Toute autre disposition complémentaire sera étudiée et arbitrée par les élus.

La Métropole Européenne de Lille doit mettre en place la signalisation en accord avec notre arrêté municipal N°4359 du 3 juillet 2019.

Les badges seront délivrés sur demande et resteront valables jusqu'au 31 janvier 2020. Ils seront disponibles, contre signature, 15 jours après la demande et nécessiteront leur renouvellement annuel.

La carte grise du véhicule, accompagnée d'un justificatif de domicile vous seront demandés systématiquement pour vérifier les conditions d'éligibilité.

Pour les commerçants, l'extrait de KBis est également nécessaire.

Les badges d'accès sont à disposition des ayants droits au service :

Voirie, Déplacements et Stationnement
2ème Etage de l'Hôtel de Ville
10 place Victor Hassebroucq - 59200 TOURCOING
les mardis et vendredis matin de 8h30 à 11h30

La vidéosurveillance :

Le secteur est protégé par des caméras de vidéosurveillance qui assurent la sécurité des lieux.

Toute infraction au code de la route peut être verbalisée par une présence physique des agents verbalisateurs ou par une vidéo-verbalisation directe. Tout automobiliste circulant dans les espaces protégés conserve l'entière responsabilité de tout accident corporel ou matériel lié soit à son passage, soit par la présence de son véhicule.

La circulation doit se faire obligatoirement au pas. Pour autant ces caméras ne sont pas utilisées pour la gestion du contrôle des accès.

Nous comptons collectivement sur le respect de ces nouvelles dispositions mises en place.

Au terme de la présentation Monsieur DESCHUYTTER invite l'assemblée à un temps d'échanges.

3 – TEMPS D'ÉCHANGES

(Question : Q / Réponse : R)

Q : Des véhicules circulent entre les potelets de parking de la place Maurice Schuman.

R : *Une vérification de l'espacement normalement règlementé entre ces derniers sera réalisée par le service voirie. Des modifications seront apportées si besoin.*

Q : Des potelets non-fixés se trouvent actuellement sur la zone.

R : *Nous ferons en sorte qu'ils soient récupérés rapidement.*

Q : Des arceaux vélo gênent l'entrée et sortie de garage du 27 rue Saint Jacques et la bonne circulation du camion de livraison de la Folie du bonbon. Peut-on les déplacer ?

R : *Un regard y sera apporté, lors d'une prochaine visite de chantier.*

Q : Pourquoi le pavage de la phase 2 ne peut-il être exécuté en même temps de la pose de l'enrobé ?

R : *Le pavage doit se faire après la pose de l'enrobé, notamment car les pavés devraient arriver début janvier 2020.*

Q : Des travaux devaient être prévus rue Faidherbe. Où en sont-ils ?

R : *Il n'a pas été souhaité d'engager des nouveaux travaux, de concessionnaire notamment, dans le centre-ville déjà suffisamment impacté.*

Q : Une zone à durée limitée était envisagée rue de Tournai. Qu'en est-il ?

R : *Une relance sera faite auprès de la Métropole Européenne de Lille, lors de la réunion du 20 septembre prochaine.*

Q : Une cave à fioul doit être livrée par Colas au 52 rue Saint Jacques.

R : *Le syndic de copropriété Cornil doit se rapprocher de la ville pour organiser au mieux cette livraison.*

Q : La place Charles et Albert Roussel est nettoyée à 5h du matin, impactant le sommeil des habitants. Peut-on décaler cet horaire ? Par ailleurs, doit-on encore arroser les plantes de la ville en cette période de restriction d'eau ? Tout en sachant que la citerne reste très bruyante, ce qui gêne aussi les riverains.

R : *Le passage des laveuses doit se faire avant la circulation des bus. C'est pourquoi il débute tôt dans la journée. Néanmoins leurs passages ont été diminués car auparavant un nettoyage était réalisé tous les jours alors qu'il est maintenant effectué tous les deux jours. Or le nombre de déchets reste toujours aussi important selon les agents.*

Une diminution peut encore être envisagée mais si la propreté en devient entachée alors des interventions régulières devront à nouveau être mises en place.

Il faut bien noter que les agents viennent en soutien aux actions que doivent mener les riverains.

Concernant l'arrosage des plantes, un retour auprès de la Direction des parcs et jardins sera opéré.

Q : Peut-on prévoir une place à durée limitée à hauteur de la boulangerie rue Saint Jacques prolongée ?

R : *Cette suggestion sera étudiée par le service voirie de la Ville.*

Q : Comment organiser la bonne livraison des fruits et légumes du primeur de la rue Saint Jacques ?

R : *Une prise de contact sera à réaliser en fin d'assemblée auprès de Monsieur DESREUMAUX.*

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Q : Une borne automatique de la Grand' Place était coincée et aucun nouveau d'appel d'urgence n'était visible. Peut-on y remédier ?

R : Il est effectivement prévu qu'un autocollant soit posé à hauteur du bouton d'appel, avec la mise en évidence du numéro d'appel d'urgence (police,...).

Avant de clôturer la réunion, les prochains évènements du le centre-ville historique sont rappelés :

- Les Boucles Tourquennoises : dimanche 20 octobre 2019,
- La Nuit Détonnante : samedi 2 novembre 2019,
- Le Marché de Noël : samedi 21 et dimanche 22 décembre 2019,
- Le Weekend des Géants : samedi 7 et dimanche 8 mars 2020 (dates en cours de validation).

La prochaine Assemblée de Quartier Centre-Ville quant à elle aura lieu le vendredi 22 novembre 2019 à 18 h 30 au Grand' Mix.

Au terme des remerciements adressés aux participants, la séance est levée à 21h15.

Vous trouverez régulièrement publiés les comptes rendus des Bureaux et des Assemblées sur le site dédié à votre quartier, à l'adresse : <http://www.tourcoing.fr/Je-participe/Mon-Conseil-de-quartier/Centre-ville>

POUR TOUTE INFORMATION :

Laura ROMA, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr